

Autoroute à péage Dakar - Diamniadio : problématique du plan de réinstallation des populations déplacées

El Hadji Malick NDIAYE, UQAM, GÉIGER (Sénégal)

Résumé :

Depuis la fin des années 1970, Dakar, capitale du Sénégal, connaît un taux d'accroissement démographique très élevé (7 à 10 %) du fait principalement de la crise agricole qui pousse une majorité de paysans dans un exode rural effréné. Peuplée de 500000 habitants en 1967, l'agglomération dakaroise concentre aujourd'hui sur 0,3 % du territoire national près de 3 millions d'habitants soit près de 25 % de la population du pays. La situation de macrocéphalie qui caractérise le Sénégal ainsi que l'étalement urbain qui accompagne l'urbanisation galopante engendrent des problèmes de mobilité tels que l'encombrement et les embouteillages constituent le lot quotidien des dakarois et notamment ceux des banlieues périphériques. La mise en œuvre du programme d'amélioration de la mobilité urbaine (PAMU) par l'État appuyé par la Banque Mondiale constitue le remède contre les maux que vivent les citoyens et usagers. Un des volets du PAMU est la construction d'une autoroute à péage devant coûter 150 milliards de FCFA va relier le centre-ville dakarois et la localité de Diamniadio sur une distance d'environ 40 km. Commencée depuis 2005, cette autoroute à plusieurs voies devant être livrée en 2009 permettra une meilleure mobilité entre Dakar et ses banlieues lointaines et résoudre définitivement la question des congestions.

La problématique de taille que rencontre ce projet est que l'autoroute projetée passe dans des zones densément peuplées principalement dans le département de Pikine où les densités dépassent les 500 hab/km². L'emprise devant être libérée large de plus de 50 Km nécessite la destruction de maisons et de commerces et le déplacement des populations concernées. L'évaluation environnementale et sociale réalisée ainsi que les audiences publiques tenues à la mairie de Pikine en juin 2005 ont posé la question de la relocalisation des populations déplacées, lesquelles ont majoritairement montré leurs réticences à être relogées au site de réinstallation adossé à la décharge de Mbeubeuss.

Cette communication présente donc les enjeux de ce grand projet de développement des infrastructures de transport et d'amélioration de la mobilité urbaine au Sénégal et tire les enseignements sur l'évaluation environnementale réalisée dans une perspective de mobilité durable (Feitesou, 2002).